



École Mgr-Boucher,  
Saint-Louis et Saint-Bruno

## Conseil d'établissement Procès-verbal Réunion du 18 janvier 2021

### Présences :

Bossé Mélissa	<input checked="" type="checkbox"/>	Blier Mylène	<input checked="" type="checkbox"/>
Dubé Sonia	<input type="checkbox"/>	Boucher Guimond Majorie	<input checked="" type="checkbox"/>
Hénault Rosalie	<input checked="" type="checkbox"/>	Briand Nancy	<input checked="" type="checkbox"/>
Lévesque Geneviève	<input checked="" type="checkbox"/>	Filion Julie	<input checked="" type="checkbox"/>
Martin Amélie	<input checked="" type="checkbox"/>	Lavertu Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>
Ridorossi Chantal	<input checked="" type="checkbox"/>	Lessard Évelyne	<input checked="" type="checkbox"/>
Lagacé Daisy	<input checked="" type="checkbox"/>	Ouellet Marie-Hélène	<input checked="" type="checkbox"/>
Langlais Céline	<input checked="" type="checkbox"/>		

### Invités :

Fortin Ariane

Gagnon Julie

#### 1. Ouverture de la rencontre, mot de bienvenue, présence et vérification du quorum

M<sup>me</sup> Mélissa ouvre la rencontre, souhaite la bienvenue et nous lit le procès-verbal.

Le quorum pour cette assemblée est atteint. Ensuite, M<sup>me</sup> Marie-Hélène prend la parole pour se présenter avant de continuer la rencontre.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Evelyne Lessard      Appuyé par : Julie Fillion

Ajout : 7.1 Clôture pour le terrain à Mgr-Boucher par M<sup>me</sup> Majorie

7.2 Cours d'éducation physique par Mme Ariane Fortin

#### 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 2 novembre 2020

Modification : Aucune

Proposé par : Rosalie Hénault

Appuyé par : Mylène Blier

#### 4. Suivi au procès-verbal du 2 novembre 2020

M<sup>me</sup> Marie-Hélène passe en revue le procès-verbal. Plusieurs points seront vus plus tard dans la rencontre. Au point 6.2.1, concernant les activités 2020-2021, toutes les activités soumises à la mesure « Culture à l'école » ont été acceptées sauf celle de la Salle André-Gagnon qui nous proposait « La voyageuse » (Théâtre des Confettis). La raison du refus fut qu'il y avait trop de projets pour le budget de la mesure. Cependant, en fin de journée, M<sup>me</sup> Marie-Hélène a su que ce projet sera peut-être accepté, c'est à suivre.

Au point 6.2.5, M<sup>me</sup> Marie-Hélène nous annonce les journées pédagogiques ajoutées au calendrier scolaire, c'est-à-dire, le 15 janvier 2021, le 8 février 2021 et le 1<sup>er</sup> avril 2021. Ce sont les journées ajoutées que le ministre M. Roberge a annoncé l'automne dernier.

Proposé par : Mylène Blier

Appuyé par : Daisy Lagacé

## 5 Rapport de reddition de compte :

### 5.1 Rapport de la présidence Rien à ajouter

### 5.2 Rapport de la direction d'école :

#### 5.2.1 Capsules pour la formation des membres

M<sup>me</sup> Marie-Hélène nous présente des capsules obligatoires pour la formation des membres du conseil d'établissement. Elle nous partage son écran pour le visionnement de 3 capsules qu'elle jugeait les plus importantes sur les 5 qui sont disponibles sur le site du gouvernement du Québec. Elle nous présentera les autres à la prochaine rencontre.

#### 5.2.2 Révision des budgets annuels des écoles

M<sup>me</sup> Marie-Hélène explique qu'elle a rencontré M<sup>me</sup> Christine à ce sujet avant son départ en décembre dernier. Elle va nous en expliquer plus à la prochaine rencontre, car elle vient d'arriver. Ce soir, elle révise et explique les budgets via Infini, nous montre que tout va bien. Enfin, elle va faire des suivis là-dessus pour continuer en ce sens pour dépenser le tout.

#### 5.2.3 Organisation scolaire : Grille-matières 2021-2022 (*remis en février*) & inscription

M<sup>me</sup> Marie-Hélène explique que la grille-matière doit être présentée une autre fois aux enseignants. Elle spécifie qu'il n'y a pas de changements majeurs, mais elle sera présentée le 22 février prochain aux membres du conseil d'établissement. M<sup>me</sup> Rosalie se demande, pour la grille-matière, est-ce un peu trop court comme délai pour décider pour la suite des choses, car nous savons qu'elle doit être remise aux S.É.J. avant le 1<sup>er</sup> mars 2021. M<sup>me</sup> Marie-Hélène explique que c'est surtout pour les petites écoles qu'il y aura des changements, mais elle ne pense pas qu'il y a trop d'impact. Une séance extraordinaire pourra est programmée si besoin. Le club des champions et l'anglais enrichi sont conservés en grande partie.

L'inscription des élèves au préscolaire sera différente cette année, M<sup>me</sup> Marie-Hélène explique que les parents devront remplir sur le web toutes les informations pour l'inscription de leur enfant. Ensuite, la secrétaire saisit le tout dans GPI et elle communique avec le parent pour prendre rendez-vous pour la remise des documents officiels pour photocopie au dossier.

M<sup>me</sup> Marie-Hélène souhaite que les enfants nouvellement inscrits en maternelle 4 et 5 ans puissent venir à l'école une demi-journée en mai ou juin 2021 pour permettre leur intégration. Les membres espèrent aussi que ce sera possible.

#### 5.2.4 Remise du 1<sup>er</sup> bulletin

M<sup>me</sup> Marie-Hélène explique que le bulletin sera déposé ce jeudi 21 janvier 2021 sur Mozaïk. M<sup>me</sup> Marie-Hélène a demandé en assemblée générale à ses enseignants de communiquer avec le plus d'enfants possible, si vous n'avez pas de nouvelle, vous pouvez communiquer avec l'enseignant, mais il n'y a pas de rencontre obligatoire à ce bulletin-ci.

### 5.2.5 Nouveau calendrier scolaire et calendrier des rencontres

M<sup>me</sup> Marie-Hélène dit que le calendrier scolaire a été envoyé avec les nouvelles pédagogiques mentionnées au début de la rencontre. La journée pédagogique du 22 janvier dernier est une flottante, ce type de pédagogique est prévu pour les tempêtes. M<sup>me</sup> Mylène demande si celle du 26 février 2021 est toujours de mise et M<sup>me</sup> Marie-Hélène confirme que oui. De plus, elle explique qu'il y aura 2 fois « Jour 1 » dans la semaine du 22 février 2021. Ceci est dû à la journée reprise en août dernier qui est un « Jour 1 ».

Ensuite, pour le calendrier des rencontres, M<sup>me</sup> Marie-Hélène nous le lit les dates. Elle propose de devancer celle du 22 février 2021. Par contre, il y a le conseil d'établissement de l'École secondaire Chanoine-Beudet la semaine avant. Ainsi, les membres acceptent le calendrier proposé.

Proposé par : Evelyne Lessard Appuyé par : Julie Fillion

### 5.2.6 Règle de régie interne

M<sup>me</sup> Marie-Hélène aborde en premier lieu que le nom de « Centre de service scolaire Kamouraska – Rivière-du-Loup » a été mis au lieu de l'ancienne appellation. Au point 9.5.9, M<sup>me</sup> Marie-Hélène aimerait le modifier pour que le vote puisse se faire en visioconférence et non seulement en présentiel. Une plateforme de vote confidentielle pourra être utilisée. M<sup>me</sup> Nancy demande si nous pouvons écrire que le tout est étant donné la situation particulière de l'année 2020-2021.

Proposé par : Mélissa Bossé Appuyé par : Daisy Lagacé

### 5.2.7 Activités 2020-2021

Marie-Hélène explique que peu d'activités vont avoir lieu étant donnée la situation. En revanche, nous avons des activités avec la mesure « Culture à l'école » qui ont été acceptées. Celles-ci sont en visioconférence, voici la liste :

#### *Mgr-Boucher*

Entre le 25 janvier et le 12 avril 2021 : « Moi à l'œuvre » en mode virtuel pour le préscolaire et le 1<sup>er</sup> cycle.

26 et 27 janvier 2021 (1 h par classe) : « Petits philosophes » pour les classes du 2<sup>e</sup> cycle et de Mme Maxime.

19-20-21 janvier 2021 (1 h par groupe) : « Analyse de courts métrages avec débat critique » pour les classes du 3<sup>e</sup> cycle.

#### *Saint-Bruno*

29 janvier 2021 (1 h par classe) : « Petits philosophes » pour toute l'école.

#### *Kamouraska*

Entre le 25 janvier et le 12 avril 2021 : « Moi à l'œuvre » en mode virtuel pour le préscolaire et M<sup>me</sup> Linda.

14 janvier 2021 (1 h) : « Analyse de courts métrages avec débat critique » pour la classe de M<sup>me</sup> Édith.

M<sup>me</sup> Marie-Hélène dit que les activités qui ont eu lieu ont été appréciées par les élèves et les enseignants.

Aussi, depuis cette semaine, les parcs-écoles sont ouverts à Mgr-Boucher et à Kamouraska selon un horaire qui permet l'accès à un groupe par jour aux jeux. Le tout est à venir pour Saint-Bruno, qui n'ont pas vu la nécessité vu leur butte de neige et leurs traineaux.

## 6 Affaires nouvelles :

### 6.1 Information des représentants personnel des enseignants

École Mgr-Boucher par Nancy :

Nancy a consulté ses collègues et rien n'a été reçu, étant donné la pandémie, aucune activité à l'extérieur n'a été faite.

École Saint-Bruno et Saint-Louis par Evelyne :

M<sup>me</sup> Édith, à Kamouraska, pourra avoir un autre aquarium avec des œufs de saumons. Une activité qui a eu lieu l'an dernier grâce à l'organisme OBAKIR.

De plus, il y aura une formation en pédagogie active pour les enseignants et élèves en février pour les trois écoles. M<sup>me</sup> Marie-Hélène explique en quoi cela consiste aux membres.

### 6.2 Information du représentant du personnel professionnel

M<sup>me</sup> Sylvie n'a rien à ajouter.

### 6.3 Information du représentant du personnel du soutien

M<sup>me</sup> Majorie n'a rien à ajouter.

### 6.4 Information du représentant du personnel des services de garde

Mylène a quelques points pour nous. Pour la relâche, M<sup>me</sup> Mylène n'a pas eu de nouvelles de la Ville Saint-Pascal pour les activités offertes lors de la relâche. Malgré cela, dans le contexte actuel, elle croit qu'il serait mieux, dans l'intérêt des jeunes, mais aussi avec le personnel en place, de ne pas offrir de service lors de la semaine de relâche. Elle explique que l'école Mgr-Boucher a été un service de garde d'urgence lors de la première et de la deuxième vague et les éducateurs et éducatrices méritent leur congé. En plus, avec la désinfection, les bulles à tenir, le masque encore possiblement obligatoire, etc. il serait bon de fermer. Les opinions des membres au sujet de l'ouverture et d'un sondage envoyé aux parents au sujet de leur intérêt à l'ouverture de celui-ci sont demandées par M<sup>me</sup> Mylène. Les membres sont écoutés ainsi que plusieurs discussions qui s'en suivent. La résolution a déjà été envoyée par courriel la semaine dernière, M<sup>me</sup> Marie-Hélène nous en fait la lecture. D'autres discussions s'en suivent, certaines sont déchirées dans le choix et nous apprenons que les besoins lors de la période des fêtes ont été très faibles. Après réflexion, les membres approuvent la résolution de ne pas faire le sondage et ainsi de fermer le service de garde.

Propose : Geneviève Lévesque

Appuyer : Amélie Martin

Mylène nous énonce certains points concernant le service de garde :

Fonctionnement en temps de COVID

*À Mgr-Boucher :*

Nous avons eu en décembre l'autorisation d'utiliser les locaux du 3<sup>e</sup> étage ce qui nous a permis à tous les groupes de ne plus partager une salle de classe. C'est plus convivial pour les enseignants et aussi pour les éducatrices. C'est parfois difficile de partager de façon complémentaire une même classe alors en temps de COVID cela devenait problématique dans certains cas. Nous sommes donc tous bien contents.

Nous avons une baisse de clientèle pour différente raison, mais la COVID est à la base de la majorité des modifications.

Nous avons eu un départ à la retraite le 22 décembre dernier ; M<sup>me</sup> Lyne Poitras dans le groupe de 1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup> année. Elle est remplacée par M<sup>me</sup> Guylaine Massé qui travaille pour les services de garde du coin depuis sa retraite comme intervenante au Collège de La Pocatière il y a quelques années.

On se concentre beaucoup sur les jeux extérieurs en ce moment. Lors de nos pédagogiques aussi, étant donné que l'utilisation du masque est obligatoire pour tous les élèves.

Notre portier est enfin installé au local du service de garde, ce qui facilite beaucoup la valse des départs et arrivées. Nous attendons toujours notre téléphone WIFI pour le portier avant. Il semble qu'il soit quelque part au Centre de service scolaire.

*Les Amis-de la Grève:*

Avec l'arrivée des maternelles, le local du service de garde a dû être déplacé. Présentement, on utilise la bibliothèque le midi, mais l'environnement n'est pas idéal. Il faudra penser comment on pourrait repenser la chose après le COVID.

Il y a un boum de fréquentation au service de garde de Kamouraska. Nous avons donc besoin d'une 2<sup>e</sup> personne pour assurer la sécurité de tous ces beaux enfants. Avant les fêtes, c'était Justine Lévesque et depuis le retour des fêtes c'est M<sup>me</sup> Josée Michaud.

En fin de journée, Myriam, comme c'est une petite école utilise à Kamouraska, utilise l'ensemble des classes d'un même étage. Cela permet aux élèves de rester en groupe classe et ainsi éviter d'avoir à porter le masque sur de longues périodes.

On se concentre beaucoup sur les jeux extérieurs en ce moment. Lors de nos pédagogiques aussi, étant donné que l'utilisation du masque est obligatoire pour tous les élèves.

### *Les Petits Brûlots :*

On a conservé notre local habituel. De plus, il y a du mouvement dans les fréquentations, la COVID est à la base de la majorité des modifications.

Le transport du midi n'est plus disponible pour les quelques élèves qui en bénéficiaient. Nous n'avons pas eu de gros impact au service de garde.

On se concentre beaucoup sur les jeux extérieurs en ce moment. Lors de nos pédagogiques aussi, étant donné que l'utilisation du masque est obligatoire pour tous les élèves.

#### 6.5 Rapport aux membres parents de la représentante au Comité de parents

M<sup>me</sup> Amélie, représentante au Comité de parents, nous dit avoir assisté à 2 rencontres, dont une en novembre et un autre en décembre dernier. M<sup>me</sup> Amélie nous parle des points de décision, mais aucun ne concerne directement nos écoles.

### 7 Périodes de questions du public et varia :

#### 7.1 Clôture pour le terrain à Mgr-Boucher par M<sup>me</sup> Majorie

Majorie nous parle de la problématique des terrains de soccer qui longe la rue à Mgr-Boucher. L'hiver, c'est moins important comme problème, mais lorsque c'est sur l'herbe, les ballons vont souvent dans la rue. De plus, elle a vécu un incident qui a été évité, mais qui a fait une frousse à l'élève et elle aussi. M<sup>me</sup> Majorie demande à M<sup>me</sup> Céline si la Ville Saint-Pascal pouvait en parler à leur prochaine réunion. M<sup>me</sup> Céline va faire un suivi à M<sup>me</sup> Marie-Hélène par la suite.

#### 7.2 Cours d'éducation physique par Mme Ariane Fortin

M<sup>me</sup> Ariane demande si c'est possible d'aller jouer dehors, étant donné, que les élèves en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année doivent garder leurs masques. M<sup>me</sup> Marie-Hélène va soulever le point aux enseignants. Par contre, pour l'instant, en zone rouge, aucune sortie ne peut être faite en dehors de la cour d'école, même si c'est en raquette ou en patins. On souhaite pouvoir en faire après le 8 février 2021.

M<sup>me</sup> Ariane mentionne aussi l'activité le Semoir, une activité semblable à Moi à l'œuvre, mais version écologique. M<sup>me</sup> Marie-Hélène connaît bien, ainsi elle la partagera l'activité aux enseignants.

### 8 Sujets à discuter à la prochaine rencontre

M<sup>me</sup> Marie-Hélène aimerait finir la séance en mentionnant que la première semaine avec les élèves a très bien été, l'accueil a été super. Les enfants étaient heureux de revenir, et ce, même avec leur masque. Elle ajoute, aux membres parents, que les écoles ont de belles équipes et que c'est rassurant à savoir.

M<sup>me</sup> Chantal ajoute qu'au secondaire ils ont parlé d'offrir du parascolaire suivant les sports offerts à leur école (ex. : basket-ball, volley-ball, etc.). Ce sera un point à suivre, dès que la situation nous le permettra.

9 Levée de la séance

Heure : 21 h 11

Proposée par : Geneviève Lévesque

Appuyé par : Evelyne Lessard

---

Mélissa Bossé, présidente

---

Marie-Hélène Ouellet, directrice